



# Les inégalités scolaires lors du passage vers l'enseignement secondaire au Luxembourg

Andreas Hadjar & Susanne Backes



pour plus de figures

## 1. Introduction

Les systèmes éducatifs modernes sont confrontés au défi constant de devoir gérer la diversité, notamment concernant les différents niveaux de performance et les facteurs sous-jacents comme l'origine sociale ou le contexte migratoire des élèves. En conséquence, bon nombre de systèmes éducatifs se fondent sur la prémisse de l'égalité des chances, en termes de conditions d'apprentissage et de développement pour l'ensemble des élèves. Dans les systèmes scolaires à plusieurs niveaux tels que le système luxembourgeois, qui se caractérisent par l'existence en parallèle de différentes branches de l'enseignement secondaire, le passage de l'école fondamentale à l'une des filières du secondaire joue un rôle particulier dans l'apparition d'inégalités. Les diverses branches de l'enseignement secondaire se distinguent par des environnements d'apprentissage et des niveaux d'exigence propres, de sorte que chacune constitue un milieu de développement bien spécifique. Les divers diplômes correspondent à leur tour à différentes possibilités d'orientation et de parcours professionnels. Ainsi, la question de l'orientation de l'adolescent(e) vers l'une ou l'autre filière influe aussi largement sur ses perspectives de vie (revenus, opportunités de travail, bien-être, santé, espérance de vie).

Au cours des dernières années, le Luxembourg a procédé à plusieurs adaptations et réformes concernant l'organisation de l'enseignement fondamental (en vue de compenser les différences de niveau de départ entre divers groupes d'élèves) et la procédure d'orientation à

la fin de l'école fondamentale vers le secondaire (en vue d'offrir aux élèves et à leurs parents/tuteurs davantage de possibilités de participer aux décisions). La nouvelle réglementation adoptée en 2017<sup>1</sup> intègre le souhait des parents dans la décision d'orientation rédigée conjointement avec le titulaire de la classe à un stade plus précoce qu'auparavant. Si les parents et l'enseignant(e) ne parviennent pas à un accord concernant l'orientation vers l'enseignement secondaire, ils font appel à une commission d'orientation dont la décision est alors contraignante. Avant cette nouvelle réglementation, la recommandation d'orientation incombait d'emblée à la commission d'orientation. En cas d'opposition, les parents ne pouvaient exprimer leur souhait que plus tard et avaient alors la possibilité de demander la participation de leur enfant à un examen de passage.

Le présent article étudie la façon dont les inégalités scolaires se sont développées, au niveau de l'orientation vers ces diverses filières et de leur fréquentation. Le placement des élèves dans les différentes filières au Luxembourg est donc au cœur de cet article, qui s'intéresse tout d'abord au passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire en classe de 7<sup>e</sup>. Ensuite, comme dans les rapports sur l'éducation précédents (Hadjar et al., 2015 et 2018), nous analysons le placement en neuvième année d'études (classe de 5<sup>e</sup>). Les inégalités sont étudiées à l'aune des différences liées aux considérations socio-économiques, au sexe et au contexte migratoire.

1 : Règlement grand-ducal du 11 janvier 2017 déterminant les modalités d'admission dans les classes de 7<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire (Mém. A - 127 du 3 février 2017). Voir aussi les brochures d'orientation intitulées « Que faire après le 4<sup>e</sup> cycle de l'école fondamentale ? » avant et après l'entrée en vigueur de ce règlement (MENFP, 2012 ; MENJE, 2020).



## 2. Réflexions théoriques

Un modèle d'identification de deux mécanismes fondamentaux sous-jacents aux inégalités scolaires a été élaboré par Raymond Boudon (1974), avec son concept d'apparition et de reproduction des inégalités des chances à l'école, qui réserve une place centrale aux ressources du milieu familial et à leur influence dans la réussite scolaire et les décisions en matière d'éducation. Dans ce modèle, les « effets primaires » se réfèrent principalement aux différences en matière de performance scolaire. Vu leurs ressources plus importantes, les enfants issus de familles ayant un plus haut niveau de formation ont davantage de chances d'obtenir de bons résultats scolaires et d'être orientés vers l'enseignement secondaire classique (ESC), la filière académique du secondaire. Les effets dits « secondaires » de l'origine sociale font référence aux décisions éducatives des parents, voire des élèves, concernant le choix de parcours scolaires déterminés – selon la mesure dans laquelle une participation aux décisions ou au moins une opposition aux recommandations d'autrui est possible. Par exemple, les familles ouvrières supposent souvent un risque plus élevé d'échec de leur enfant dans des filières supérieures que les familles de diplômé(e)s universitaires. Ainsi, les parents issus de couches sociales plus défavorisées visent moins souvent une voie académique, même en cas d'obtention de notes identiques. De telles considérations coûts-bénéfices concernant les diplômes visés n'influencent pas seulement les décisions des parents – qui gagnent en importance grâce à l'extension de leur droit d'être associés à l'orientation dans l'enseignement secondaire au Luxembourg. Ils ont également un impact sur la façon dont les parents inciteront leur enfant ou non à viser un parcours scolaire supérieur. De même, le personnel enseignant tient compte, consciemment ou inconsciemment, de ces calculs coûts-bénéfices (fondés sur des stéréotypes) lors du passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire (p. ex. concernant la probabilité de succès attendue d'un(e) enfant dans une filière déterminée). Le rôle des enseignant(e)s, leurs appréciations et leurs décisions concernant les élèves sont regroupés sous la notion d'« effets tertiaires » (Blossfeld et al., 2015 ; Esser, 2016).

Dans les pays ayant un système scolaire à plusieurs niveaux, les inégalités scolaires sont plus prononcées, en raison des mécanismes cités plus haut (écarts de ressources des enfants, différences en termes de décisions éducatives des parents et d'évaluations du personnel enseignant) (Hadjar & Gross, 2016). Des études suggèrent qu'une plus forte participation des parents et une procédure de passage moins contraignante génèrent plutôt plus d'inégalités (Dollmann, 2011), mais tel n'est pas forcément le cas pour tous les pays (Zielonka, 2017 ; Esser & Hoenig, 2018). La procédure d'orientation en vigueur au Luxembourg peut être qualifiée de plutôt contraignante, avec possibilité de participation précoce accordée aux parents. Selon Füssel et ses collègues (2010), dans les systèmes basés sur des recommandations contraignantes, on peut escompter diverses alternatives de comportement de la part des parents. D'une part, il faut s'attendre à ce que ces derniers essaient de soutenir leurs enfants le plus tôt possible pour qu'ils obtiennent une recommandation conforme à leur souhait de parcours scolaire. D'autre part, il est concevable que les parents alignent au cours des discussions leur aspiration scolaire sur l'avis de l'école fondamentale, et compte tenu du risque d'un examen d'aptitude supplémentaire, ce d'autant plus dans le cas de parents ayant un niveau de formation plus faible. En effet, il est probable que ceux-ci se sentent moins compétents et moins capables d'imposer leur point de vue au cours de la consultation obligatoire avec le personnel enseignant.

## 3. Analyses de données secondaires relatives à l'orientation et au placement dans le système scolaire luxembourgeois

Le présent chapitre commence par analyser le passage dans les trois principales filières de l'enseignement secondaire en classe de 7<sup>e</sup> : l'enseignement secondaire classique (ESC, 7C), l'enseignement secondaire général, voie d'orientation (ESG, 7G), l'enseignement secondaire général, voie préparatoire (ESG-prép, 7P) (point 3.1). Pour ce faire, nous utilisons des données administratives anonymisées, issues des bases de données « Scolari » et « Fichier élèves », complétées par des informations recueillies lors des Épreuves Standardisées. Nous étudions à quel point les recommandations



d'orientation, les oppositions des parents et les orientations finales ont évolué au fil du temps et dans quelle mesure des transformations se sont esquissées entre les années scolaires 2012-2013 et 2019-2020 suite aux adaptations du système scolaire. Les modèles à variables multiples permettent d'observer si les différences d'orientation entre familles ouvrières et familles de diplômé(e)s universitaires s'expliquent par des différences au niveau des performances scolaires (effets primaires) ou par les décisions des parents voire des enseignant(e)s en matière d'éducation (effets secondaires ou tertiaires). Ce faisant, nous analysons les trois dernières années, avant et après la réforme de la procédure d'orientation (2014-2015 à 2016-2017 et 2017-2018 à 2019-2020).

Le point 3.2 aborde l'évolution des inégalités scolaires en fonction de l'origine sociale, du contexte linguistique et du sexe concernant la fréquentation des filières en 9<sup>e</sup> année d'études, pour montrer, dans la continuité des rapports sur l'éducation publiés en 2015 et 2018 (Hadjar et al. 2015, 2018), si les tendances observées jusqu'ici se poursuivent. L'analyse se fonde sur les informations de placement recueillies lors des Épreuves Standardisées en 9<sup>e</sup> année (classe de 5<sup>e</sup>) pour l'ensemble de la cohorte de l'année scolaire 2019-2020 (séries chronologiques à partir de l'année scolaire 2012-2013 disponibles en ligne sur bildungsbericht.lu). Pour évaluer le statut socio-économique (SSE), nous avons utilisé pour toutes les analyses l'indice ISEI (*International Socio-Economic Index of Occupational Status*), qui fournit des indications sur la situation professionnelle la plus élevée des deux parents.<sup>2</sup> Le contexte migratoire a été déterminé en fonction de la langue principale parlée à la maison.

### 3.1. Inégalités scolaires lors du passage à l'enseignement secondaire au Luxembourg

Comme le montre la Factsheet 4, la proportion d'enfants finalement orienté(e)s vers l'ESC a toujours été de plus d'un tiers au cours des dix dernières années, atteignant jusqu'à 40 % des ces derniers, tandis qu'un peu moins de 50 % sont finalement orienté(e)s vers l'ESG et 12 à 18 % vers le préparatoire (avec une tendance à la baisse). Nous allons maintenant analyser l'ensemble des recommandations d'orientation et des oppositions formulées entre les années scolaires 2012-2013 et 2019-2020, soit

un total de 40 976 avis.<sup>3</sup> Sur l'ensemble de la période, il est arrivé 3 627 fois que des parents aient exprimé un souhait d'orientation différent de l'orientation recommandée. Alors que la commission d'orientation et les parents (avant la réforme) ou le personnel enseignant et les parents (après la réforme) ont pu arriver à un accord dans 91,0 % des cas, 8,1 % des parents visaient une filière supérieure pour leur enfant et 0,9 % une filière inférieure.

La Figure 1 indique pour chaque année scolaire les chiffres illustrant le degré de concordance entre souhait d'orientation des parents et orientation finale. À partir de l'année scolaire 2017-2018, on ne constate plus que de très faibles écarts – conformément à la réforme – tandis que, auparavant, une proportion nettement plus importante de parents affichait un souhait d'orientation différent de l'orientation recommandée. Cette représentation basée sur les chiffres suggère de prime abord une modification au niveau de l'orientation en ce sens que le souhait parental est davantage entendu et qu'il n'y a pratiquement plus de divergences. Toutefois, il convient ici surtout de comprendre que le processus de négociation entre parents et enseignant(e)s concernant l'orientation des élèves de l'enseignement fondamental s'est déplacé et qu'il a désormais lieu plus tôt.

Les corrections effectivement apportées à la décision montrent que la contestation parentale ne se traduit pas en tant que telle dans l'orientation finale. Sur l'ensemble de la période, la recommandation d'orientation n'a été corrigée que 153 fois, à savoir 69 fois en faveur d'une filière moins exigeante et 84 fois en faveur d'une filière plus exigeante. Si l'on considère ces souhaits divergents sur la période observée, il apparaît qu'après la réforme (à partir de l'année scolaire 2017-2018), on ne recense plus que des oppositions isolées de la part des parents. Une analyse en termes de groupes d'élèves a montré qu'une modification de l'orientation était surtout souhaitée par les parents de ménages avec un statut socio-économique plus faible (souvent aussi d'un milieu linguistique autre que germanophone ou luxembourgeois), sachant que ces demandes sont assez rarement fructueuses.

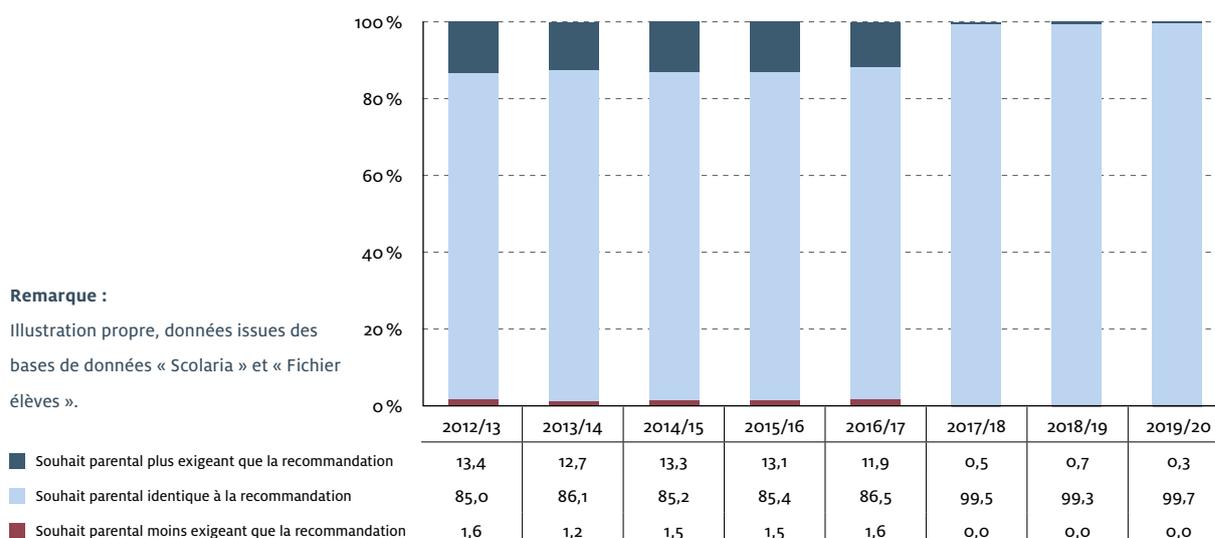
Il convient toutefois également de souligner qu'un très petit groupe d'élèves se trouve à la fin de la 7<sup>e</sup> dans une

2 : Dans cet article, on entend par « parents socialement favorisés », avec un SSE élevé, la fourchette des 25 % supérieurs de l'indice ISEI, et par « socialement défavorisés », avec un SSE faible, les 25 % inférieurs.

3 : Dans le cas des enfants qui, suite à la première recommandation d'orientation, en ont reçu une autre en raison d'un redoublement, nous avons uniquement tenu compte de la dernière orientation. Un groupe d'enfants (souvent des enfants qui sont plus âgé(e)s que leurs camarades de classe en raison de leur contexte migratoire et de leur milieu linguistique) obtient la recommandation d'orientation avant le cycle 4.2. Dans l'ensemble, il s'agit de 6 % des enfants sur la période examinée.



Fig. 1 : Évolution du degré de concordance entre souhait d'orientation des parents et orientation finale



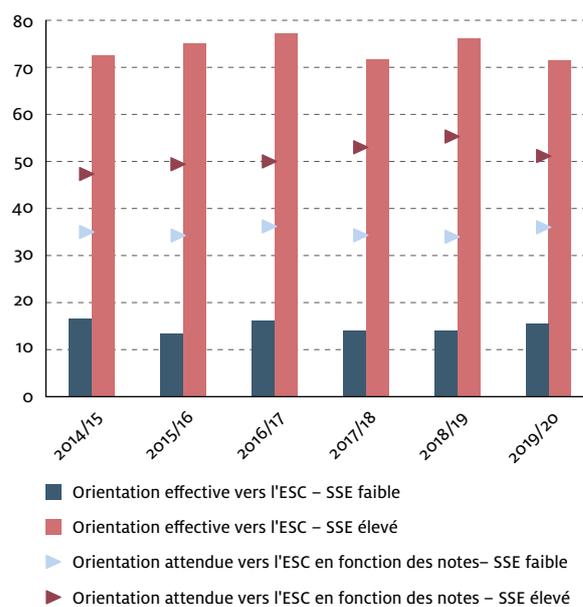
autre filière de l'enseignement secondaire que celle prévue dans leur orientation finale, généralement dans une filière plus exigeante que celle de l'orientation.

Examinateurs désormais dans quelle mesure les orientations finales se distinguent en fonction de l'origine sociale et comment des facteurs indépendants de la performance scolaire influencent les chiffres de l'orientation finale, en particulier d'éventuels calculs coûts-bénéfices des parents et les appréciations des enseignant(e)s fondées sur des stéréotypes. Pour ce faire, nous avons adapté les valeurs moyennes en excluant statistiquement la performance réelle<sup>4</sup> de l'enfant, de sorte que les avantages ou inconvénients restants découlent de facteurs indépendants de la performance scolaire.

Ainsi, dans la Figure 2, la hauteur des barres illustre la part des enfants ayant effectivement été orientés vers l'ESC en fonction de leur origine sociale. En outre, les triangles indiquent quelle serait la proportion après élimination des données relatives aux performances scolaires (notes).

Les effets primaires et secondaires mais aussi tertiaires de l'origine sociale décrits par la recherche en éducation peuvent être bien mis en évidence ici. Si les performances scolaires constituaient le seul facteur,

Fig. 2 : Orientation effective vers l'ESC par rapport à l'orientation attendue en fonction des notes



**Remarque :**

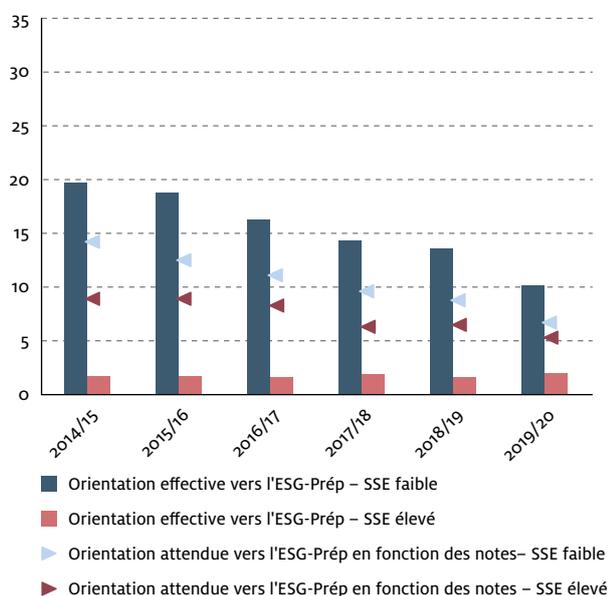
Illustration propre, données extraites des bases de données « Scolaria » et « Fichier élèves » ainsi qu'informations supplémentaires recueillies lors des Épreuves Standardisées.

4 : La performance scolaire a pu être mesurée à l'aide des bilans intermédiaires au cycle 4.2 en mathématiques, allemand, français et luxembourgeois. Les analyses suivantes tiennent uniquement compte des élèves ayant reçu leur recommandation d'orientation au cycle 4.2.



les disparités entre groupes disparaîtraient. Les différences restantes ne sont pas dues aux écarts en termes de performance (effets primaires), mais à des facteurs indépendants (effets secondaires ou tertiaires). Ainsi, la Figure 2 montre que, pendant l'année scolaire 2019-2020, 72 % des élèves présentant un SSE élevé ont été orienté(e)s vers l'ESC, contre 16 % des élèves de SSE faible. La différence s'élève à 56 points de pourcentage. Si l'on tenait compte des diverses performances scolaires, la différence ne serait plus que de 15 %. En effet, à performances scolaires égales (en d'autres termes, après élimination des effets primaires), 51 % des jeunes ayant un SSE élevé seraient orienté(e)s vers l'ESC, contre 36 % des jeunes de SSE faible. Cet écart résiduel s'explique par des facteurs indépendants des résultats scolaires, quoique ces chiffres montrent également que les performances scolaires constituent le facteur le plus déterminant pour expliquer les différences au niveau de l'orientation.

Fig. 3 : Orientation effective vers l'ESG-préparatoire par rapport à l'orientation attendue en fonction des notes



**Remarque :**

Illustration propre, données extraites des bases de données « Scolaria » et « Fichier élèves » ainsi qu'informations supplémentaires recueillies lors des Épreuves Standardisées.

Concernant l'orientation vers l'ESG préparatoire, des rapports inverses ressortent de la Figure 3 : les adolescent(e)s présentant un SSE faible sont plus susceptibles d'être orienté(e)s vers cette filière que des adolescent(e)s avec un SSE élevé. Si l'on élimine la performance scolaire, la différence liée à l'origine sociale (statut socio-économique – SSE) s'atténue, mais des disparités subsistent ici aussi, dont les causes sont étrangères aux résultats scolaires et qui ne s'élèvent par exemple plus qu'à un pour cent pour l'année scolaire 2019-2020, avec une tendance à la baisse au fil du temps.

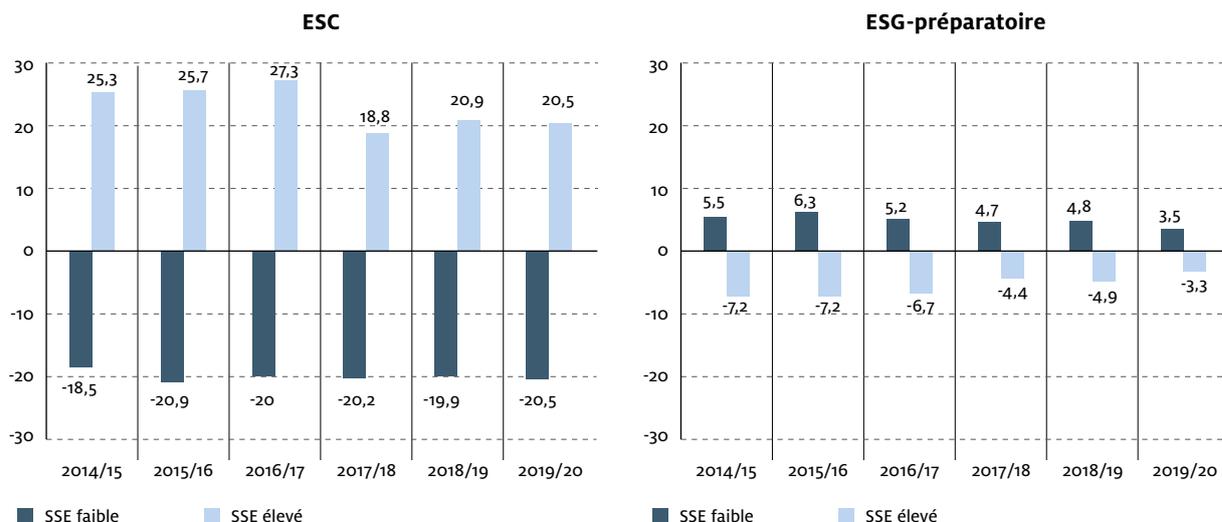
La Figure 4 représente plus clairement les disparités entre l'orientation effective et l'orientation estimée en fonction des performances scolaires (notes). Sur l'ensemble de la période observée, il devient évident que les écarts découlant de facteurs indépendants des résultats sont devenus marginaux suite à la réforme concernant les élèves avec un SSE élevé, tandis que les écarts restent relativement identiques pour les élèves de SSE faible.

Concernant les orientations vers l'ESG préparatoire, si l'on examine dans la Figure 4 uniquement les différences entre l'orientation théorique compte tenu des notes et l'orientation effective, il apparaît que les écarts demeurent relativement identiques parmi les adolescent(e)s de SSE plus faible, avec une légère baisse au cours des dernières années, tandis qu'ils reculent de manière plus significative pour les jeunes de SSE élevé. Manifestement, la réforme a eu pour effet de réduire l'influence exercée par les facteurs indépendants des performances, surtout concernant les jeunes de SSE plus élevé.<sup>5</sup> Cela signifierait que, dans le cadre des nouvelles procédures d'orientation, centrées sur les discussions entre parents et enseignant(e)s, les élèves sont désormais orienté(e)s de manière plus réaliste, notamment ceux et celles de SSE élevé ayant été précédemment orienté(e)s vers une filière supérieure à leurs performances effectives. En revanche, le phénomène selon lequel les adolescent(e)s de SSE faible sont moins souvent orienté(e)s vers l'exigeante filière ESC, et ce même s'ils/elles obtiennent de bons résultats, semble stable. Le stéréotype concernant les perspectives de succès des élèves de SSE faible s'avère probablement tenace à cet égard.

5 : L'ensemble des modèles tenant compte des notes ont également été élaborés en prenant en considération le sexe et la langue parlée à la maison. En raison de la forte corrélation entre ces caractéristiques et les notes ainsi que l'origine sociale, les mêmes tendances se dessinent dans les modèles complexes que dans les figures présentées ici.



Fig. 4 : Différence entre orientation effective et orientation attendue après prise en compte des performances scolaires (notes)



**Remarque :**

Illustration propre, données extraites des bases de données « Scolaria » et « Fichier élèves » ainsi qu'informations supplémentaires recueillies lors des Épreuves Standardisées.

### 3.2. Tendances des inégalités scolaires en 9<sup>e</sup> année (classe de 5<sup>e</sup>) dans les diverses filières de l'enseignement secondaire au Luxembourg

Concernant les inégalités liées à l'*origine sociale*, la Figure 5 illustre la répartition des populations scolaires en neuvième année (classe de 5<sup>e</sup>)<sup>6</sup> dans les différentes filières de l'enseignement secondaire pendant l'année 2019-2020 en fonction du statut socio-économique des familles. Statistiquement, on observe des différences significatives, qui concordent avec les réflexions théoriques et les conclusions des rapports antérieurs sur l'éducation au Luxembourg (Hadjar et al., 2015 et 2018). 10 % des jeunes issu(e)s de ménages défavorisés sur le plan socio-économique étaient placé(e)s dans la filière académique (ESC). Avec une proportion de 60,7 %, les jeunes provenant de familles favorisées ont eu beaucoup plus de chances de fréquenter la filière ESC. Une analyse portant sur les années 2012-2013 à 2019-2020, disponible en ligne,<sup>7</sup> met en lumière une forte stabilité de ces différences. Dans l'ESG préparatoire, le tableau complémentaire se dessine : les élèves issu(e)s de milieux socio-économiquement défavorisés y sont surreprésenté(e)s et celles et ceux issu(e)s de milieux socio-économiquement favorisés sous-représenté(e)s. Là encore, loin d'une réduction des inégalités, la tendance est à la stabilité.

Concernant les différences dans l'acquisition des connaissances en fonction du *contexte linguistique*, étroitement lié au contexte migratoire, la Figure 5 met en évidence, pour l'année scolaire 2019-2020, des inégalités scolaires au détriment d'élèves issu(e)s de l'immigration (c.-à-d. des élèves ne parlant pas luxembourgeois ni allemand à la maison). Ainsi, 41,1 % des élèves de familles où la langue luxembourgeoise ou allemande prédomine fréquentent l'ESC académique, contre seulement 16,5 % des élèves issu(e)s d'un autre contexte linguistique. Inversement, ceci se manifeste aussi dans le placement des élèves dans la filière de plus faible niveau : les jeunes issu(e)s de l'immigration sont surreprésenté(e)s dans l'ESG préparatoire, avec une tendance à la stabilité au fil du temps (voir bildungsbericht.lu). On peut également souligner la grande stabilité des différences liées au *sexe*. Alors que les filles sont surreprésentées dans l'enseignement secondaire classique (ESC), les garçons sont surreprésentés dans la voie préparatoire de l'ESG.

## 4. Conclusion et perspectives

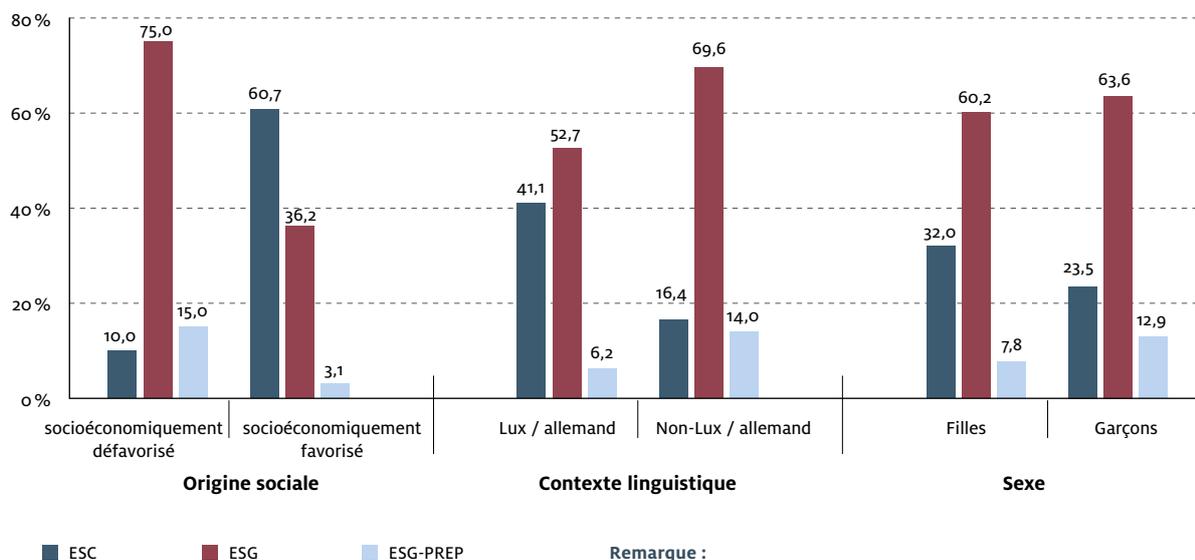
Puisque les systèmes éducatifs à plusieurs niveaux sont susceptibles de générer des inégalités scolaires au détriment d'élèves issu(e)s de familles défavorisées sur

6 : Toutes les illustrations concernant le placement en neuvième année (classe de 5<sup>e</sup>) sont basées sur les Épreuves standardisées.

7 : Toutes les figures et données peuvent être consultées sur bildungsbericht.lu.



Fig. 5 : Répartition de différents groupes d'élèves dans les diverses filières, en pourcentage (2019/20)



## Remarque :

Illustration propre, données collectées lors des Épreuves Standardisées.

le plan socio-économique ou d'élèves originaires de contextes migratoires spécifiques, le présent article s'est intéressé de manière longitudinale à l'orientation en classe de 7<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire pour divers groupes d'élèves. Ce faisant, nous avons tenu compte de caractéristiques sociodémographiques, mais également des résultats scolaires obtenus précédemment par les élèves. De plus, nous avons tenu compte de leur placement en neuvième année d'études (classe de 5<sup>e</sup>).

### Nous pouvons dégager quatre conclusions principales :

- 1) Tant avant qu'après la modification de la procédure d'orientation, il n'y a globalement que peu de divergences entre l'orientation et le souhait des parents.
- 2) Si l'on tient uniquement compte des données analysées, les décisions de passage vers le secondaire paraissent plus unanimes après la réforme. Toutefois, il n'y a eu que peu de changements concernant le placement des élèves dans les diverses filières de l'enseignement secondaire. La recommandation d'orientation de l'école est manifestement mieux communiquée aux parents, lesquels se tournent désormais moins fréquemment vers la commission d'orientation. Reste à se demander dans quelle

mesure les entretiens d'orientation entre enseignant(e)s et parents prennent une tournure différente selon les différents groupes d'élèves, en fonction de l'origine sociale par exemple.

- 3) Même si les performances scolaires constituent le facteur le plus déterminant dans l'orientation d'un(e) élève vers l'une ou l'autre filière de l'enseignement secondaire, des facteurs indépendants de la performance continuent d'exercer une influence. Toutefois, on peut se réjouir du fait que les inégalités ne se soient pas creusées, même si, du point de vue des chercheur(e)s, une participation accrue des parents à la décision d'orientation (au cœur de la réforme luxembourgeoise) pourrait avoir pour conséquence d'aggraver les inégalités. La réforme a ici indéniablement davantage entraîné une meilleure communication de l'orientation aux familles plutôt qu'une plus grande prise en compte du souhait des parents dans la décision d'orientation.
- 4) Dans l'ensemble, en septième (classe de 7<sup>e</sup>) comme en neuvième année (classe de 5<sup>e</sup>) d'études, le Luxembourg affiche une certaine constance en matière de discrimination à l'encontre des groupes dits « à risque » au cours des dernières années scolaires.



En résumé, le système éducatif du Grand-Duché reste marqué par une forte continuité des inégalités scolaires. Les changements apportés à la procédure d'orientation, notamment la participation des parents à un stade plus précoce, n'ont pas eu d'effets voire des impacts marginaux. Des réformes plus globales s'imposent manifestement pour pouvoir mieux remédier aux inégalités scolaires.

## Références

- Boudon, R. (1974). *Education, opportunity, and social inequality. Changing prospects in western society*. New York: Wiley.
- Blossfeld, P. N., Blossfeld, G. & Blossfeld, H. P. (2015). Educational Expansion and Inequalities in Educational Opportunity: Long-Term Changes for East and West Germany. *European Sociological Review* 31(2), 144–160.
- Dollmann, J. (2011). Verbindliche und unverbindliche Grundschulempfehlungen und soziale Ungleichheiten am ersten Bildungsübergang, *KZfSS* 63, 595–621.
- Esser, H. (2016). Bildungssysteme und ethnische Bildungsungleichheiten. Dans C. Diehl, C. Hunkler & C. Kristen (Eds.), *Ethnische Ungleichheiten im Bildungsverlauf* (p. 331–396). Wiesbaden: Springer Fachmedien.
- Esser, H. & Hoinig, K. (2018). Effekte der Verbindlichkeit der Grundschulempfehlungen beim Übergang auf das Gymnasium. Ein Vergleich der deutschen Bundesländer mit den Daten der „National Educational Panel Study“ (NEPS), *KZfSS* 70(3), 419–447.
- Füssel, H.-P., Gresch, C., Baumert, J. & Maaz, K. (2010). Der institutionelle Kontext von Übergangentscheidungen: Rechtliche Regelungen und die Schulformwahl am Ende der Grundschulzeit. Dans K. Maaz, J. Baumert, C. Gresch & N. McElvany (Eds.), *Der Übergang von der Grundschule in die weiterführende Schule* (p. 87–106). Bonn, Berlin: BMBF.
- Hadjar, A., Fischbach, A., Martin, R. & Backes, S. (2015). Bildungsungleichheiten im luxemburgischen Bildungssystem. Dans MEN & Université du Luxembourg, *Nationaler Bildungsbericht Luxemburg 2015* (p. 34–56). Luxembourg: MEN & Université du Luxembourg.
- Hadjar, A., Fischbach, A. & Backes, S. (2018). Bildungsungleichheiten im luxemburgischen Sekundarschulsystem aus zeitlicher Perspektive. Dans LUCET & SCRIPT, *Nationaler Bildungsbericht Luxemburg 2018* (p. 59–83). Luxembourg: LUCET & MENJE.
- Hadjar, A. & Gross, C. (Eds.) (2016). *Education Systems and Inequalities. International Comparisons*. Bristol: Policy Press.
- Zielonka, M. (2017). *Revision und Stabilisierung von Schulwahlentscheidungen in der Sekundarstufe I*. Berlin: Logos Verlag.